

■ **M. et Mme Yildirim**, à Genève, exploitation d'un snack-bar, etc. (FOSC du 03.03.2003, p. 6). La société est dissoute et radiée. Reprise de l'actif, à l'exclusion de tous passifs, par l'entreprise 'Arslan Turgut', à Genève.  
Journal no 13398 du 20.11.2003  
(02001236 / CH-660.0.453.003-5)